

WALCOURT

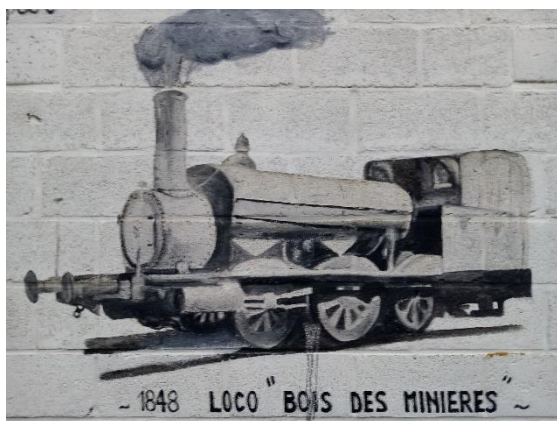
Opération de *Développement Rural*

Document de travail pour le GT n°3 « Mobilité »

18 novembre & 02 décembre 2021

L'objectif de ce Groupe de Travail, réparti sur deux séances, est :

- d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le **constat** posé,
- de définir avec les participants des **objectifs de développement** pour l'Entité et
- d'imaginer des **projets** sur le terrain qui répondent aux objectifs.

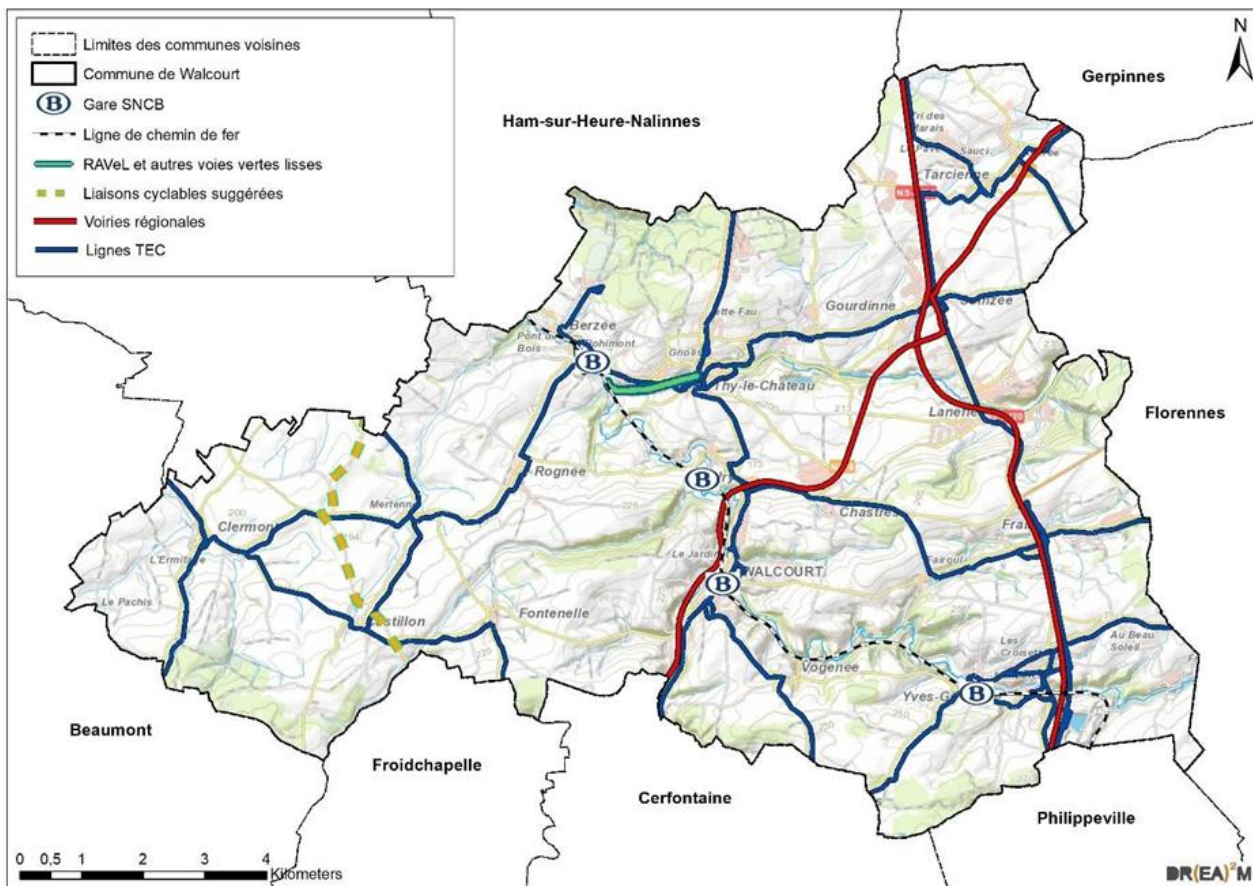


Synthèse de la situation existante

Rédigé sur base du travail du bureau d'études DR(EA)²M

Réseau routier

Bien que le pôle de Walcourt et les villages de l'Est de l'entité (N5) soient relativement bien desservis, les villages de l'Ouest du territoire ne doivent pas être laissés pour compte. Sur la carte ci-dessous, les lignes de couleur bleu représentent le réseau de transports en commun (TEC).



Le réseau autoroutier est absent du territoire de Walcourt. Le plus proche est le ring de Charleroi, à 15 km au Nord de la ville de Walcourt (il donne accès à la E42), accessible via la N5. Cette absence réduit fortement son accessibilité et le contraint à un isolement relatif. La N5 (détaillée ci-après) présente les caractéristiques d'une autoroute sans être considérée comme telle au sens de la loi. Un projet autoroutier a été envisagé durant de nombreuses années le long de la N5. Ce projet a cependant été gelé pour les 5 années à venir, avec à la place une volonté de développer des modes de transport doux et collectifs. Le réseau régional s'étend sur 30 km à Walcourt.

Trois routes régionales traversent le territoire, desservant l'Est de la commune :

- N 5 qui fait partie du réseau RGG (Réseau à Grand Gabarit). Elle est composée de 2x2 bandes de circulation, séparées par une berme centrale. La vitesse autorisée y est de 120 km/h à certains endroits, ce qui permet de la comparer à une autoroute (d'autres endroits sont limités à du 90 et à du 70 km/h)
- N 978 qui fait partie du réseau interurbain wallon
- N 932 faisant partie du réseau interurbain wallon

	<i>Axe général</i>	<i>Longueur sur le territoire</i>	<i>Type de voirie</i>	<i>Localités traversées sur le territoire</i>
N 5	Bruxelles-Charleroi-Reims (F)	12 Km	Transit	Tarcienne, Somzée, Lanefte, Fraire et Yves-Gomezée
N 932	Walcourt-Mettet-Annevoie	5,5 Km	Liaison	Fraire et Chastrès
N 978	Gerpennes-Neuville	12,5 Km	Liaison	Walcourt, Pry, Chastrès, Somzée et Tarcienne

La gestion de l'ensemble de ce réseau « régional » est assurée par le district routier de Philippeville (SPW-DGO1 - D 131.14).

Ces axes placent le centre de la commune à :

- ✓ 25 minutes du centre de Couvin ;
- ✓ 30 minutes de Chimay ;
- ✓ 30 minutes du centre de Charleroi ;
- ✓ 35 minutes du centre de Givet (F) ;
- ✓ 45 minutes du centre de Namur ;
- ✓ 60 minutes du centre de Charleville-Mézières (F) ;
- ✓ 75 minutes du centre de Bruxelles.

Les Atlas des voiries de communications vicinales des anciennes communes répertorient de nombreux chemins et sentiers sur le territoire. La plupart des chemins inscrits en 1841 sont devenus, comme partout ailleurs, les rues et routes actuelles. L'évolution de l'urbanisation et des modes de déplacement a fondamentalement modifié l'usage des sentiers et donc leur degré d'utilisation.

La commune gère 401 km de voirie. Ce qui représente une densité de 3,2 km/km² ; à noter que cette densité est légèrement inférieure à la densité moyenne de ses communes voisines (3,4) mais supérieure à la moyenne régionale (2,9).

Réseau ferroviaire

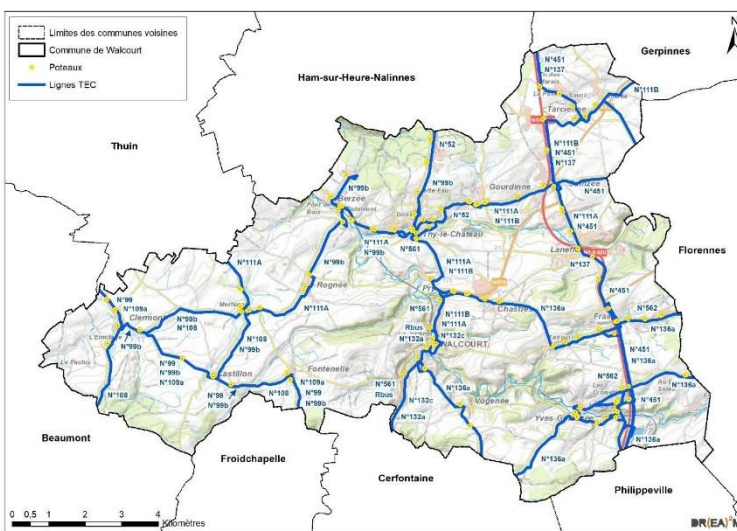
La commune bénéficie actuellement d'une ligne de chemin de fer, exploitée par la SNCB, la ligne 132 (Charleroi – Couvin). La ligne traverse les villages de Yves-Gomezée, Pry, Berzée, et la ville de Walcourt, qui possèdent tous une gare. Le trajet vers l'ensemble du réseau (hormis vers Couvin au Sud) nécessite de passer par Charleroi-Sud, où la correspondance est obligatoire. En semaine, les trains circulent de 6 à 22 h à raison d'un train par heure et par sens et deux trains en heure de pointe vers 16-17 h. Le samedi et le dimanche, la fréquence tombe à un train par sens toutes les deux heures, entre 8 et 22 h.

Par sa faible fréquentation, cette ligne a fait l'objet de menaces de modifications, notamment en ce qui concerne les horaires de départs matinaux ou en soirée. Depuis juin 2017, un comité de ligne a été créé par la cellule ferroviaire du SPW et l'association « Navetteurs.be », définissant 5 actions prioritaires, notamment la valorisation des abords de gare, la mise en place d'un train « L » entre Walcourt et Couvin et le développement d'outils de communication. Le tableau suivant fournit les durées de trajet au départ de la gare de Walcourt, en fonction de la direction choisie, vers les pôles urbains du centre du pays :

Destination	Temps de trajet en train	Temps de trajet en voiture
Charleroi-Sud	25 minutes	26 minutes
Bruxelles-Central	1h30	1h12
Namur	De 1h15 à 1h45	47 minutes
Mons	1h20	54 minutes
Liège-Guillemins	De 2h20 à 2h55	1h16

Depuis le village de Clermont, le plus éloigné des gares de la commune, il faut compter \pm 15 min pour parcourir les 12 km séparant le village de la gare de Walcourt, les 10 km vers la gare de Pry et les 10 km vers la gare de Berzée. L'ancienne ligne de chemin de fer 111 qui fonctionnait entre Thuillies, Berzée et Laneffe, a été aménagée en RAVeL, elle relie Thy-le-Château à Berzée. Il s'agissait initialement d'une ligne de transport de marchandises, à laquelle s'était greffée une extension pour voyageurs.

Réseau TEC



Walcourt bénéficie des services du TEC Namur-Luxembourg. Plusieurs lignes régulières desservent l'entité. Au total, le réseau représente 255 km sur tout le territoire, pour 92 arrêts. Il y a donc une moyenne de 2,7 arrêts tous les km soit 1,3 arrêts tous les 500 m.

Chaque partie du territoire est traversée par une ligne différente et il n'y a donc pas de redondance des lignes. La durée du trajet en bus entre Walcourt et le centre de Charleroi via la ligne 136a et 451 est d'environ 2h. En période scolaire, les bus circulent entre 6h et 9h et entre 13h et 19h30 et on dénombre environ 20 allers-retours pour une fréquence moyenne de 1 bus toutes les 60', sauf aux heures de pointe où deux bus circulent durant la même heure et entre 9h et 13h. La durée du trajet entre Walcourt et le centre de Namur via la ligne 190a, 172 et Rbus est d'environ 2h. En période scolaire, les bus circulent entre 6h et 9h et entre 13 et 19h30. Une pause est marquée entre 9h et 13h. Sur les 15 lignes locales traversant l'entité, la ville de Walcourt est la mieux desservie puisqu'elle est traversée par 6 de ces lignes. Viennent ensuite les villages de Thy-le-Château et de Clermont traversés par 4 lignes de bus. Les villages de Castillon et Somzée comptent quant à eux 3 lignes. Enfin, tous les autres villages comptent entre une et deux lignes.

Remarques concernant les lignes rapides :

Des lignes rapides ont été mises en place récemment. Il s'agit des lignes express et des lignes WAL (Wallonie Easy Line). Les plus proches de la commune de Walcourt sont les lignes express 56 « Namur-Couvin » et 62 « Namur-Biesme » et la ligne WEL W03 Chimay-Charleroi. Il pourrait être intéressant pour les personnes situées à proximité des arrêts de ces lignes, notamment les arrêts de Phillippeville (56), Floreffe (56), Mettet (62), Beaumont (W03), et Gozée (W03), de les emprunter en se rendant à l'arrêt de bus le plus proche de chez eux. En effet, les distances et les

temps trajets vers ces arrêts pourraient être équivalents si ce n'est plus efficaces que ceux effectués vers la gare de Walcourt ou encore les trajets directs en voiture.

Modes doux

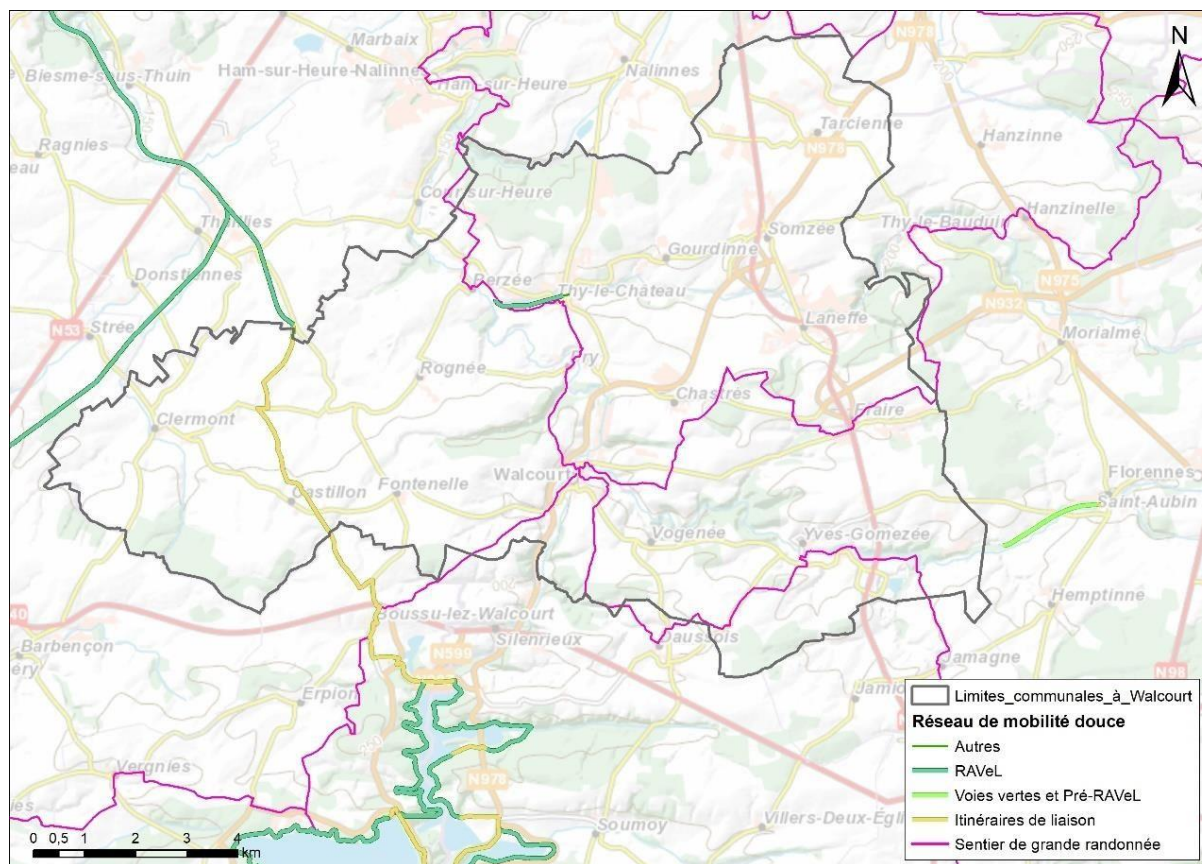
Le réseau des chemins et sentiers existants est un atout remarquable du territoire. Les chemins et sentiers ont soit une fonction utilitaire (déplacement des engins agricoles, forestiers, ...), soit une fonction de support de loisirs (promenades, randonnées, etc.) ou les deux.

En 2001, une première expérience pilote a été menée à Walcourt soutenue par le programme LEADER et le Groupe d'Action Locale de l'entre-Sambre-et-Meuse. Il s'agissait d'un projet participatif de développement des liaisons inter-villages nommé « Transwal ». Parallèlement à ce projet, une asbl appelée « sentier.be » et rebaptisée aujourd'hui « Tous à pied » est créée.

En plus des liaisons inter-villages, des sentiers thématiques ont été créés comme « Les sentiers du Fer » qui forment un circuit de 55 km sur la thématique de l'extraction du fer. Par ailleurs la commune a reçu un label « commune pédestre » avec une note de 4 baskets (score maximum) pour la qualité de son réseau de sentiers de randonnée.

RAVeL

La présence d'un tronçon de 1,5 km de la ligne de RAVeL L111 entre Thy-le Château et Berzée a été évoquée plus haut. Il existe également une voie potentielle qui traverse le territoire de Froidchappelle vers Thuin, en passant par Castillon. Elle permettrait une liaison entre le RAVeL L111 à Thuillies et le RAVeL des Lacs de l'Eau d'Heure.



Plan Communal de Mobilité

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) tente de définir les problèmes en matière de mobilité (sécurité, accessibilité), quel que soit l'utilisateur, afin d'envisager des solutions durables et efficaces. Le PCM de Walcourt a été réalisé en tant que plan inter-communal de mobilité avec les communes de Florennes et Gerpinnes en 2007. Il a été prolongé jusqu'en 2019, et doit être relancé.

Si ce document date d'une quinzaine d'années, les résultats de son analyse et de sa mise en œuvre sont encore pertinents à exploiter.

À l'époque, 70 % des déplacements se faisaient en voiture et le taux de motorisation et le nombre de déplacement augmentait.

Les besoins en matière de mobilité étaient essentiellement focalisés sur la sécurisation de la circulation, l'amélioration des modes de déplacement doux et l'amélioration de la qualité paysagère des places et parkings.

Les charges de trafic étaient essentiellement réparties sur la N5 et de manière plus mesurée sur la N978. Des projets étaient en cours de réflexion en matière de transports en commun (Projet d'autoroute). La sécurité était également mise en question, avec la présence de zones sensibles (N5 et N978) et de zones d'insécurité globale.

Parmi les grandes propositions d'aménagement de ce PCM intercommunal, on peut retenir concernant la commune de Walcourt :

Aménagements liés aux déplacements automobiles et au stationnement :

- ✓ La création d'un nouvel accès au centre-ville (Walcourt)
- ✓ La mise en valeur paysagère du parking sur la Grande Place (Walcourt)
- ✓ La sécurisation de la N978, route des Barrages
- ✓ La sécurisation du carrefour : route des Barrage/rue de la Forge
- ✓ La sécurisation des carrefours N978/rue de Gerlimpont et N978/rue de la Tannerie
- ✓ L'organisation de la traversée de Chastrès
- ✓ La sécurisation de l'accès au zoning de Chastrès
- ✓ Aménagement de la rue de la Station (Walcourt)
- ✓ Aménagement d'un cheminement entre Pry et Walcourt au niveau du GB
- ✓ Sécurisation des traversées de la N5
- ✓ Aménagement d'un cheminement piéton depuis la gare vers le pôle sportif et le parking de l'allée du 125^e Régiment d'Infanterie
- ✓ Aménagement de la rue de la Montagne (Walcourt)
- ✓ Sécurisation des déplacements piétons
- ✓ Sécurisation des écoles : école libre de Yves-Gomezée, école Saint-Roch à Chastrès, les écoles de Thy-le-Château, l'école de Fraire

Aménagements liés aux modes de déplacement doux :

- ✓ Aménagement cyclable sur la commune
- ✓ Mise en place de stationnement pour les vélos
- ✓ Amélioration des déplacements piétons et PMR sur la commune

Plan supra-communal de mobilité : Le SESSAM

Il existe le Schéma d'accessibilité et de mobilité du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse (SESSAM) qui constitue un « outil de diagnostic et de prospective s'appuyant sur une vision globale et intersectorielle de la mobilité ». Il concerne 12 communes réparties sur les provinces du Hainaut et de Namur dont la commune de Walcourt. Ce document a été réalisé dans le but d'harmoniser la politique de développement et d'aménagement des réseaux, infrastructures et des moyens de

transport sur ce territoire.

Concernant Walcourt, nous pouvons retenir de ce document :

- La gare de Walcourt enregistrait le plus grand nombre de passagers suivit par la gare de Berzée puis de Yves-Gomezée et enfin de Pry.
- La commune est concernée par un report du trafic de la N5 sur ses voiries communales engendrant une augmentation de l'insécurité routière et du trafic routier.
- Walcourt est considéré comme un pôle secondaire tout comme Mariembourg, et Beaumont. Ces pôles relais doivent venir se greffer autour de pôle structurant que son Chimay, Couvin, Philippeville et Florennes.
- En 2008, 85% des travailleurs se rendaient seuls en voiture au travail (76% au niveau régional) contre 4 % en bus, 3% en covoiturage, 3% à pied et 2% en moto. La part des travailleurs utilisateurs du train était quasiment nulle sur la ligne L132-134.
- Les quais de la gare de Walcourt ont fait l'objet d'un rehaussement entre 2008 et 2009
- La commune recense le nombre d'accident corporel le plus important des communes faisant partie du SESSAM (216 accidents corporels entre 2008 et 2010)

Services de mobilité

Mobilesem

Mobilesem est une asbl créée en 2011, elle est le résultat d'actions menées face aux besoins de mobilité des citoyens de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Aujourd'hui, Mobilesem se définit comme une plateforme de coordination à taille humaine, qui s'adapte aux besoins des habitants, qui propose divers services et se met à disposition de 13 communes, dont Walcourt.

Les services proposés par Mobilesem sont les suivants :

- ✓ Service de chauffeurs bénévoles ;
- ✓ Call center ;
- ✓ Service d'aide pour le permis de conduire théorique (remises à niveau) ;
- ✓ Réparation, location, vente de vélos ;
- ✓ Informations et actions en matière d'écomobilité (plateforme de covoiturage, bornes électriques, etc.) ;
- ✓ Partenariats avec la TEC et la SNCB.

A Walcourt, Mobilesem a rédigé un projet qui permettrait le financement du tronçon RAVeL entre Berzée et Thuillies (commune de Thuin). En partenariat avec le CPAS, ils ont créé Mobilwal, un pool de chauffeurs locaux qui répondront spécifiquement aux besoins de déplacements des habitants de l'entité. Mobilesem qui offre également le premier point de recharge pour vélo électrique de la commune, est associée aux travaux menés par l'ADL et la SNCB pour le réaménagement de la place de la station, et est, entre autres, en lien avec les TEC et les Lacs de l'Eau d'Heure pour développer une liaison d'été reliant Walcourt et le site touristique.

Analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

Les données corroborées ou apportées par les citoyens et les personnes ressources sont identifiées par le symbole ©.

Atouts = qualités actuelles	Faiblesses = éléments négatifs existants
<ul style="list-style-type: none"> • La commune dispose d'un plan intercommunal de mobilité (avec Florennes et Gerpinnes), et d'un plan supra-communal de mobilité ; • Présence de l'ASBL MOBILSEM ; • © Proximité de Charleroi, Givet, Dinant, Maubeuge, et Namur ; • © Présence de la N5 et de la ligne L132 ; • © Un réseau de lignes TEC présent sur toute la commune et une bonne déserte des bus ; • © Offre en transport en commun (bus et train) ; • © Gares dans plusieurs villages ; • © Un réseau de sentiers et de balades bien développé qui permet de rejoindre chaque village entre eux ; • © Liaisons entre certains villages via des pistes cyclables (ex : Somzée-Walcourt, Somzée-Laneffe) ; • © Des aménagements ont été réalisés pour améliorer la circulation, les places de stationnement, et les cheminements lents ; • © Programme betterstreet ; • © Bonnes voiries, dont des voiries agricoles ; • © Bonne signalisation au centre du village de Thy-le-Château ; • © Mobilité douce au sein du village de Chastrès ; • © Liaison Somzée-Laneffe carrossable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des flux importants de circulation qui entraînent des difficultés pour circuler aux heures de pointe ; • © La N5 divise certains villages et non finalisée, ce qui entraîne la traversée automobile de certains villages ; • © Augmentation du trafic routier dans toute la commune ; • © Manque de signalisation routière ; • © Nuisances dues à la proximité de grands axes et pôles (pollution, poussières, dégâts aux bâtiments, bruit, incivilités) ; • © Report du trafic de la N5 dans les villages avoisinants et non-respect des limitations de vitesse dans les villages ; • © Largeur de certaines routes ; • © Eau sur certaines voiries (pas de fossé ou de filet d'eau) ; • © Mobilité importante à Chastrès pour le Colruyt et le zoning ; • © Fragilité de la ligne 132 ; • © Manque de coordination TEC-SNCB ; • © Peu d'utilisateurs du train (à cause des horaires ?). • © Diminution de la fréquence des transports en commun ; • © Transports en commun uniquement dans certaines directions, et limités dans certains villages ; • © Manque de propreté des abris-bus, ou absence de ceux-ci • © Peu de solution pour les déplacements inter-villages (manque de mobilité douce et mauvais maillage des transports en commun) ; • © Tronçon manquant du RAVeL vers Thuillies ; • © Echec du « plan escargot » entre Laneffe et Somzée • © Manque de pistes cyclables, ou non pratique, ou en mauvais état et dangereuses ; • © Absence de trottoirs en certains endroits ; • © Traversées piétonnes de la N5 (notamment à Somzée) ; • © Encombrement des voitures sur les trottoirs, stationnement dangereux, stationnement sur les pistes cyclables, stationnement sur la Grand 'Place de Walcourt ; • © Liaisons entre sentiers compliquées ; • © Absence de parking poids lourds, qui se stationnent alors dans les villages ; • © Les travaux du SPW se font sans considération du citoyen, leurs décisions ne sont pas expliquées, il n'y a pas de consultation.

Opportunités = éléments externes positifs pouvant impacter le futur	Menaces = éléments externes négatifs pouvant impacter le futur
<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau Plan route de la région wallonne (1,5 Md d'€) ; • Révolution automobile en cours (voitures autonomes, voitures électriques/gaz usage/propriété) ; <ul style="list-style-type: none"> • Réfection N5, contournement de Couvin et projet liaison Somzée-Charleroi ; <ul style="list-style-type: none"> • Réduction possible du parc automobile ; • Développement des zones basse/zéro émission ; • Refonte des TEC en cours (réduction de la desserte rurale) ; • Développement des deux roues (électrique, libre-service, voies rapides, ...) ; <ul style="list-style-type: none"> • Retour vers des villes durables plus piétonnes et cyclables ; • Augmentation de formules différenciées de travail (télétravail, co-working) ; • Augmentation des travaux à pause ou saisonnier (logistique, service, agriculture) ; • Augmentation de la demande en loisir => augmentation des flux hors heures de pointe. 	

Pistes de projets thématiques (*Un projet est une action ou une réalisation. Il possède une origine, une justification et une localisation. Son coût et ses impacts sont estimables et mesurables*)

Exemple : Création d'une voie verte et lente entre et....

Par quels projets (moyens) ces objectifs pourraient-ils être atteints ?

Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion thématique sur la **Mobilité**.

Néanmoins, d'**autres éléments** pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette Opération comme : l'environnement, la cohésion sociale, les espaces verts, le cadre de vie, les le patrimoine, l'entraide...

Certains de ces éléments seront présentés et débattus dans le cadre de **prochains Groupes de Travail** qui seront organisés dans les semaines à venir. Nous vous invitons à nous y rejoindre.

GT3: Mobilité		18/11+02/12/21
GT4: Vivre ensemble		13+27/01/22
GT5: Environnement, Aménagement du territoire et Patrimoines		10+24/02/22

Pour plus d'information :

Monsieur Xavier Pauly



x.pauly@frw.be



Fondation Rurale de Wallonie
M. X. Pauly

66, rue de France—5600 Philippeville



071/66.01.90



www.pcdr-walcourt.info

